



## Coss Infos

# Séance publique relative à «l'Agenda 21» et au «Développement durable»

Où il a été question de nombreux constats effectués, d'idées émises, d'actions à entreprendre et de la création d'une commission «Agenda 21».

Par  
**Claude-Alain Monnard**

J eudi 2 mai, 31 personnes avaient répondu à l'invitation de la séance publique organisée conjointement par la Municipalité et le bureau Bio-Eco Sàrl de Cossonay. Les buts étaient de permettre à la population de s'informer sur la notion de durabilité, de prendre connaissance des actions entreprises et en cours, puis d'influencer l'Agenda 21 communal en participant à des ateliers de réflexion.

Trente et une personnes, c'est à la fois décevant et réjouissant! Ce nombre s'avère minime si l'on songe d'une part à la «pub» faite pour cette séance et d'autre part aux quelques 3'400 habitants que compte la commune. Mais, il a surpris «en bien» les organisateurs qui connaissent les aléas d'une telle démarche participative.



**Bernard Ebener très satisfait du déroulement de cette séance.**

### Définitions et historique

L'Agenda 21 est un programme de mesures visant à mettre en œuvre, dans les collectivités publiques et privées, des actions concrètes afin d'assurer un développement durable de la société.

Dans sa séance du 5 mars 2007, la Municipalité avait décidé de s'engager sur cette voie en rédigeant un Agenda 21. Puis, des réflexions menées conjointement avec le bureau



**Une partie des 31 personnes qui avaient répondu à l'invitation. MAC**

Bio-Eco avaient abouti à la rédaction d'une «déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable». Cette charte, adoptée et signée par la Municipalité et le Conseil communal le 31 août 2009, stipule que la cité de Cossonay s'engage pour le développement durable devant les autorités cantonales et fédérales.

Le développement durable répond aux besoins de la population actuelle sans compromettre la capacité de nos descendants à assurer leurs leurs. Son objectif est d'établir un mode de fonctionnement de la société qui trouve un équilibre cohérent et viable à long terme entre les trois domaines économique, social et environnemental.

Depuis 2009, la commune s'est engagée sur cette voie et a entrepris nombre d'actions afin de promouvoir ce mode de réflexion et d'action. Pour l'appuyer dans sa démarche, la Municipalité a mis en place, en 2012, un comité de pilotage de 4 membres, présidé par Bernard Ebener, le Municipal en charge de l'environnement, et composé de Bernard Keller, Claude Michaud et François Golay. Ce comité a conçu un stand que la commune a présenté à l'Expo de Coss en octobre 2012. Enfin, ce 2 mai, il a mis sur pied cette séance pour ouvrir le dialogue et élargir la notion de développement durable à la population.

### Déroulement de la séance

Après les salutations et présentations d'usage, les organisateurs ont traité les cinq thèmes de la charte:

- Participation / communication.
- Protection du patrimoine.
- Energie / Climat.
- Economie locale.
- Jeunesse (de 7 à 77 ans).

Les participants ont pu opter pour un des thèmes et se sont répartis dans différents groupes animés par des collaborateurs de Bio-Eco. Faute de volontaires en nombre suffisant, l'axe «jeunesse, famille et enfants» a été intégré aux quatre premiers thèmes.

Chaque personne était invitée à inscrire sur un papier toutes les idées qui lui venaient à l'esprit, puis à venir les présenter à tour de rôle au reste du groupe en développant sa pensée et à coller ses billets sur un panneau. Au terme du «tour de table», trois idées fortes devaient être dégagées.

Dans le groupe «participation/communication», il a été mis en évidence la nécessité de développer encore plus l'information aux personnes âgées, de mettre sur pied des concours «d'idées» tant à l'école qu'au sein de la population

et d'inciter à un développement du co-voiturage.

Les participants au thème «protection du patrimoine» ont insisté sur la mise en valeur du patrimoine naturel, sur l'animation et la «promotion» de la vieille ville. La question du trafic et du parking dans ce quartier a été soulevée.

Dans «énergie/climat», les personnes présentes ont abordé la question des énergies renouvelables avec centrales à bois. L'aspect des éoliennes et du photovoltaïque a aussi été évoqué. Dans ce groupe, on a parlé également du thème de l'agriculture locale et durable et de la nécessité d'en accepter certaines nuisances relatives aux odeurs et au bruit. La question d'un éclairage public à LED «révolutionnaire» a été mentionnée. Et puis, le problème récurrent du funiculaire n'est pas passé inaperçu non plus!

En termes d'économie locale, il a été demandé d'améliorer les liaisons piétonnes et cyclables, de créer des «boîtes d'échanges» et de repenser le marché et ses conditions de fonctionnement.

Puis, tous les participants ont été à nouveau réunis et un/e porte-parole de chaque groupe a ensuite rendu compte à l'assemblée de la teneur des discussions. Enfin, la synthèse générale a permis de ressortir 4 axes phares:

*Suite en page 7*



**Mise en valeur du patrimoine naturel. MAC**



# Coss Infos



## Brèves

### Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal se déroulera le lundi 24 juin prochain à 20h15 dans la salle du Conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de la Maison de Ville, Place du Temple. Lors de cette séance de juin, la gestion de la Municipalité au cours de l'année 2012 et les comptes de cette même année seront présentés et soumis à l'approbation des conseillers. Deux préavis municipaux, l'un relatif au projet de Centre aquatique régional à Morges et l'autre à la réfection du chemin de la Paix, seront déposés. ■

### Votations fédérale et cantonale du 9 juin 2013

Nous nous permettons de vous rappeler quelques règles au sujet de ce scrutin. Merci de bien compléter votre carte de vote. Il est indispensable qu'elle soit signée et que votre date de naissance y figure au complet. Dans le cadre des couples, attention de ne pas «croiser» les cartes! Le bureau de vote, le dimanche 9 juin, est ouvert de 10h00 à 11h00! En cas d'envoi par la poste... n'oubliez pas d'affranchir votre enveloppe. De plus, prenez garde aux délais, une enveloppe postée le samedi précédant le scrutin ne peut nous être distribuée à temps. Dans les derniers jours, le courrier A s'impose! ■

### Visite guidée de la vieille ville – 8 juin 2013

Sous l'égide de la Municipalité, Les guides du patrimoine de Cossonay effectueront le samedi 8 juin prochain dès 10h00, une visite guidée de la vieille ville. Ne manquez pas cette occasion de découvrir ce lieu chargé d'histoire, même si vous le côtoyez régulièrement. L'inscription est obligatoire. Le bulletin d'inscription est disponible au Secrétariat municipal ou sur le site Internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) (rubrique tourisme). Prix: Fr. 10.- par personne. Enfants jusqu'à 18 ans: gratuit. ■

### Papiers d'identité

Si vous partez à l'étranger cet été, contrôlez la validité de vos papiers d'identité. ■

### Suite de la page 6

- Energies renouvelables, centrales à bois.
- Agriculture locale et durable.
- Mise en valeur du patrimoine naturel avec des sentiers didactiques et entretenus.
- Amélioration des liaisons piétonnes et cyclables.

### Constats du Municipal

Au terme des débats, Bernard Ebener a relevé la diversité et le grand nombre d'idées émises, traduisant ainsi l'attente de la population. *Les pistes relevées constituent non seulement des projets, mais aussi des orientations au niveau politique pour la Municipalité!* a-t-il précisé. Les autorités ne peuvent rien faire toutes seules. Pour tendre vers les objectifs évoqués et les décisions en découlant, le caractère participatif de la démarche s'avère essentiel. La Municipalité et le comité de pilotage d'Agenda 21 souhaitent former une commission les aidant à mettre

en place ces dispositions. A la demande, des spécialistes extérieurs pourraient intervenir dans des domaines spécifiques. *De cette manière, nous pourrions influencer positivement et anticiper les défis liés à cette problématique du développement durable. Si vous voulez faire tout ça avec nous, ce sera super!* a-t-il conclu en remerciant chacun de son engagement présent et futur.

### Quelques avis

La séance officielle s'est ensuite poursuivie de manière informelle au moment de la verrée offerte par les autorités. Des avis intéressants ont été échangés sur les propos évoqués et le déroulement de la soirée. Entre un *sentiment utopiste* développé par une dame et une *impression assez réaliste* émis par un monsieur, la marge est donc assez large. Un participant relève *le risque que toutes ces belles idées se diluent face aux contraintes futures, parce que la vie continue et que demain il y aura d'autres actions, d'autres événements*. L'ampleur des thèmes abordés laisse quelques personnes sceptiques. *N'aurait-on pas dû viser moins large?* se demandent-elles. D'autres estiment que la «chasse» aux idées nouvelles était positive, mais qu'il faudra garder cet élan et cette énergie sur la longueur. Un citoyen s'est également interrogé quant à la suite. *Je trouve intéressant qu'il y ait eu une invitation à la population. Certes, les idées partent dans toutes les directions, mais c'est le rôle d'une telle assemblée. Maintenant nous nous trouvons à*



Chacun est venu présenter ses idées. MAC

*un moment décisif... Que va-t-il se passer? Qui est le «moteur»? A quel niveau? ça me tracasse... a-t-il poursuivi. Monsieur, rassurez-vous, la réponse de Bernard Ebener est*



La possibilité d'exprimer ses idées. MAC

*clair: le moteur? Oui, c'est moi, avec l'appui de la Municipalité.*

### Épilogue

Alors que les discussions allaient bon train durant ce moment informel, une feuille circulait parmi les convives. Elle demandait qui était intéressé à intégrer la future commission évoquée durant la séance. Et Bernard Ebener put faire part du résultat de ce «sondage»: sur 31 personnes présentes, 11 ont répondu de manière affirmative alors que 4 autres «hésitent» quelque peu. Donc, en épilogue, on peut dire que ce très beau «score» traduit l'impact positif de la soirée. ■



Le patrimoine naturel, à protéger et à mettre en valeur. MAC

### La Bibliothèque communale vous invite à découvrir les livres de:

#### Rachel Maeder

#### LE JUGEMENT DE SETH

Aux Editions Plaisir de Lire

#### Mardi 28 mai à 18h30

La lecture sera suivie d'un apéritif et d'une rencontre avec l'auteur.

«Un chercheur est retrouvé mort dans une salle des archives de l'Université de Genève. Dans *Le Jugement de Seth*, polar dont le titre évoque le dieu égyptien Seth - maître de la foudre, agent de désordre et de destruction -, Rachel Maeder invite à un cocktail littéraire très abouti. Ce livre est l'œuvre d'une passionnée d'histoire de l'Antiquité»  
(Claude-Alain Monnard)

\* \* \* \* \*

#### Gwénaëlle Kempter

#### DUST

Aux Editions Plaisir de Lire

#### Mardi 25 juin à 18h30

La lecture sera suivie d'un apéritif et d'une rencontre avec l'auteur